Demande de RECTIFICATIF, le 9 juin 2021

Dans l'article du Midi-Libre publié le 8 juin 2021 intitulé :

"Montpellier : Un collectif occupe à nouveau le chantier du LIEN" (rubrique Actu/Société), vous démarrez en citant le collectif Sos Oulala qui vous demande instamment de **porter ce rectificatif à la connaissance de vos lecteurs:**

Les deux phrases d'introduction et de conclusion de votre papier associent directement les SOS Oulala à des actions d'occupation ce qui n'est pas exact. « SOS Oulala ne désarme pas et, après un week-end festif dénonçant le projet routier, plusieurs militants ont décidé de s'installer sur le site. » (....) « Après un week-end festif près de la zone, un collectif autonome a commencé à occuper physiquement la zone de construction, soutenue par les associations à l'origine de la mobilisation. »

De fait, **le SOS OULALA ne désarme pas et soutient l'exposition artistique sur le tracé du LIEN et non une occupation du site.** Nombreuses sont les actions du SOS Oulala contre ce vieux projet routier qui annonce la bétonisation du Nord de Montpellier : les arbres de la forêt coupés par le Département de l'Hérault ont été renvoyés au commanditaire de la coupe, une Vélorution a été organisée depuis Montpellier et plus récemment une Contre Assemblée s'est tenue devant le Département. Les expérimentations artistiques constituent un moyen d'expression légitime.

Le but du collectif qui travaille avec les groupes locaux de Greenpeace, Extinction Rébellion, ANV Cop21, Alternatiba depuis plus d'un an, est d'informer, d'interpeller les citoyens et les politiques sur ce projet routier d'un autre âge qui nie la justice climatique, environnementale et sociale. Des actions juridiques sont également en cours sur la dérogation aux espèces protégées.

L'exposition participative inaugurée le dimanche 6 juin est située en pleine nature sur la D102 entre Saint Gély et Grabels, là où les machines du Département de l'Hérault ont arraché les arbres pour lancer les travaux du dernier tronçon du LIEN, ouvrant le Nord de Montpellier à l'intensification du trafic et à une vague de béton. L'exposition est accessible à tous et ouverte jusqu'au 1er tour des élections.
Ceux qui ne peuvent pas y aller peuvent consulter notre site internet à la rubrique Actualités : https://www.sosoulala.org/post/une-grande-exposition-en-pleine-nature-l%C3%A0-o%C3%B9-le-trac%C3%A9-du-lien-a-arrach%C3%A9-les-arbres-juin-2021

Les propositions alternatives citoyennes réalisées en ateliers participatifs ont été envoyées par courrier électronique aux candidats des élections départementales de juin prochain. Elles sont là pour que les politiques en finissent avec les grands travaux publics pratiques pour décaisser et exécuter les budgets alloués par la crise du Covid, mais ne répondant en rien à la crise économique, écologique et sociale que nous vivons. **Le LIEN est un bon révélateur des choix qu'opèrent les futurs responsables de nos territoires. Il est urgent de changer de cap car l'étalement urbain et l'intensification du trafic ne répondent pas aux engagements politiques écologiques et sociaux de réduction du trafic ou d'arrêt de l'artificialisation des sols.**

Enfin, pour conclure, vous évoquez les dires des associations comme si elles inventaient des faits, en mentionnant par exemple : " la carrière Lafarge qui compterait en profiter pour rouvrir ses portes en 2030". La carrière Lafarge est bien là, déjà présente sur le territoire de Combaillaux car un contrat d'exploitation et d'extension des activités a été signé pour les trente ans à venir. Seul bémol pour cette activité : elle dépend de l'existence du LIEN, seul moyen pour que circulent 160 camions par jour. Tout cela est écrit noir sur blanc dans les études d'impact de la carrière de Combaillaux. Quant

aux risques de pollution du Redounel, il est bien évident qu'un forage d'eau potable situé à proximité d'une carrière et d'un intense trafic routier n'est pas à l'abri des risques de pollution des eaux potables par ruissellement. Si vous voulez en savoir plus, consultez nos dossiers spéciaux qui sont sur le site Sos oulala/Presse/Dossiers ou le site Ensemble à Combaillaux qui travaille sur le Redounel.

Vu que le diable se cache souvent dans les détails, merci de publier *in extenso* ce rectificatif qui est là pour exiger une action collective pour défendre les biens communs.

Pour le sos oulala
Hélène (06 09 69 46 50)

Sosoulala.org